

Conseillers élus :
11
Conseillers en fonction :
10
Nombre de conseillers présents
7

Séance du mercredi 15 septembre 2010

Sous la Présidence de Mr Dominique GROSS - Maire

ABSENTS Catherine Boisseau -Carmen Cuny - Jérôme Dupont -

1) Décharge du Rohrbach

Vu l'exploitation de la décharge du Rohrbach depuis le 07/07/1969,

Vu qu'une décharge devait être fermée, dans un premier temps en l'an 2000 puis finalement 2005

Vu que malgré les promesses faites, un arrêté préfectoral du 30/12/2005 a autorisé la Société SITA à étendre et à continuer l'exploitation du centre de stockage des déchets Ultimes (CSDU) à Hochfelden, pour une période de 9 ans, soit jusqu'au 31/12/2014;

Vu que l'arrêté préfectoral de 2005 a été annulé par le Tribunal administratif en date du 5 mai 2010 pour une erreur de forme (le fond des requêtes n'ayant nullement été examiné ;

Vu que le 12/05/2010, la Préfecture a donné une autorisation provisoire de poursuite de l'exploitation de SITA qui doit redéposer un dossier dans les 3 mois ;

Vu que dans le cadre de la nouvelle demande, une prolongation au-delà de 2014 est fortement à craindre et ce malgré la présence d'une faille ;

Vu qu'il y a un risque avéré de contamination de la nappe phréatique

Vu les nuisances diverses que doivent subir les communes limitrophes depuis plus de 40 ans ;

le Conseil municipal

- demande fermement l'arrêt définitif de la décharge du Rohrbach, tel qu'il était initialement prévu, soit le 31/12/201
- s'opposera à toute prolongation après cette date, vu les risques et nuisances

2) Bassin de retenue Sud

M. le maire rappelle au conseil le projet de bassin de retenue sud et l'opposition du propriétaire du terrain prévu à cet effet, de céder ce dernier à la commune.

Par ailleurs après réexamen des possibilités par la Société Sogréah d'aménagement de ce bassin sur un terrain propriété communale situé plus près du village, il s'est avéré que cette solution était en fin de compte économiquement peu intéressante, et même très défavorable..

Une troisième solution serait envisageable et est actuellement à l'étude : il s'agirait d'aménager un fossé de dérivation descendant à travers le Steckelberg pour rejoindre le fossé communal en aval du village. Il faudrait évidemment acquérir une dizaine de parcelles. Outre l'acquisition des terrains (environ 1 ha) l'aménagement de ce chenal serait évidemment moins coûteux que l'aménagement d'un bassin de retenue, et son entretien annuel serait également moins onéreux que celui d'un bassin de retenue.

Il faudra dans un premier temps faire réaliser un relevé topographique des terrains pour vérifier si leur déclivité est suffisante à partir de l'entrée de ce chenal jusqu'à sa jonction avec le fossé communal.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité approuve cette solution et décide de confier le relevé topographique nécessaire au Cabinet de Géomètre-expert KLOPFENSTEIN et SONNTAG à Brumath.

3) Divers

- a) Le maire informe le conseil qu'il rencontrera de nouveau **les exploitants agricoles** de la commune lors d'une réunion prévue le 23 septembre afin de concrétiser les démarches de **lutte contre les coulées d'eaux boueuses** en cas de fortes pluies ou d'orages par :
- ❖ la rotation des cultures sur les champs du bassin versant nord donnant sur le village,
 - ❖ la mise en place de bandes enherbées sur les terres donnant sur le chemin Huttaecker
 - ❖ la mise en place de bandes enherbées et d'une butte au bas des terres au lieu-dit « Muehlweg ».
- b) **Décorations de Noël** : il serait souhaitable de réfléchir dès à présent à cette forme de décoration.
- c) **La fête de Noël des personnes âgées** de la commune est fixée au 12 décembre 2010.
- d) **Le repas pour les enfants de l'Ecole** de Gingsheim, organisé dans le cadre de leurs activités de jardinage aura lieu le 13 septembre 2010.
- e) **Les bas-côtés de la Route départementale** endommagés par les eaux de ruissellement des orages de ce printemps, ne peuvent être remis en état par manque de prévisions budgétaires. Les buses en biais installées sur ces bas-côtés sont pour la plupart complètement obstruées.
- f) La gendarmerie de Hochfelden réalise actuellement une **enquête de voisinage** pour les nuisances sonores de notre salle des fêtes suite à une plainte déposée par une personne habitant près de la salle.